Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260702-2026070109-DE

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2026

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, LE DEUX JUILLET, à VINGT HEURES,** le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire.
Convocation du 25 juin 2026.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12
Nombre de pouvoirs : 3

Présents : Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire, Philippe BOSCHER, Stéphanie KERAUFFRET, Adjoints, David GAUBERT, Benoît ROUAULT, Benjamin ROUAULT, Fabienne PERRO, Maxime ROBIN, Laurent CHEVREAU, Sonia JOANNOT, Corentin POILVET
Absents excusé(e) s : Isabelle GICQUEL qui a donné pouvoir à Christine BRETON, Catherine RUFFET qui a donné pouvoir à Sonia JOANNOT, Murielle NICOLAS qui a donné pouvoir à Stéphanie KERAUFFRET.
Le Conseil nomme David GAUBERT en qualité de **Secrétaire de séance.**

DELIBERATION N° 2026-07-01-09

5.7 AFFAIRES COMMUNAUTAIRES – STRATEGIE FAMILLES - REFERENT

Madame Le Maire expose :

La convention Territoriale Globale dénommée Stratégie Familles de Lamballe Terre & Mera été signée avec la CAF, la MSA et l'ensemble des Communes du territoire. Elle est l'expression concrète de la volonté de placer les familles au cœur des priorités.

Six axes majeurs ont été déterminés :
- la petite enfance : renforcer la qualité d'accueil,
- l'enfance : renforcer les qualités d'accueil et promouvoir les structures dédiées à l'enfance
- la jeunesse : approfondir la connaissance des jeunesses pour les accompagner,
- la parentalité : soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale,
- Numérique : favoriser l'autonomie des habitants comme levier pour leur émancipation personnelle,
- Gouvernance et transversalité : piloter notre ambition de manière partagée.

Des actions concrètes sont mises en place pour améliorer le quotidien des familles : Création d'un observatoire pour suivre les besoins des familles, organisation d'animations numériques, développement d'activités variées adaptées aux petits comme au préadolescents ou encore des formations pour accueillir les enfants. La CTG 2026-2030, ce sera au total 32 actions développées.

Dans le but d'améliorer la coordination et de renforcer le lien entre les services, les élus et les familles, un référent par commune doit être désigné qui sera chargé d'être le relais de la démarche et des besoins des familles sur la commune. Ses missions principales sont :

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL,

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260702-2026070109-DE

Considérant l'importance :

- *de faciliter la communication, la coordination, la mise en œuvre et l'évaluation de la Stratégie Familles au sein de l'agglomération,*

- d'adapter l'offre de services aux évolutions des besoins des familles, en s'appuyant sur une connaissance fine du terrain et des réalités locales,

- **NOMME Madame Kerauffret Stéphanie, en qualité de référente de la Stratégie Familles, au sein de la Commune.**

VOTE pour : 15 contre : 0 abstention : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Nathalie TRAVERT LE ROUX,
Maire

David GAUBERT,
Secrétaire

Délibération certifiée publiée le 16 juillet 2026 - transmise en Préfecture le 16 juillet 2026
Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire